

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 44

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*A l'occasion
du 10 décembre,
Journée
des droits de l'homme*

**La Suisse
industrielle
et sa
main-
d'œuvre
étrangère**

voir page 777

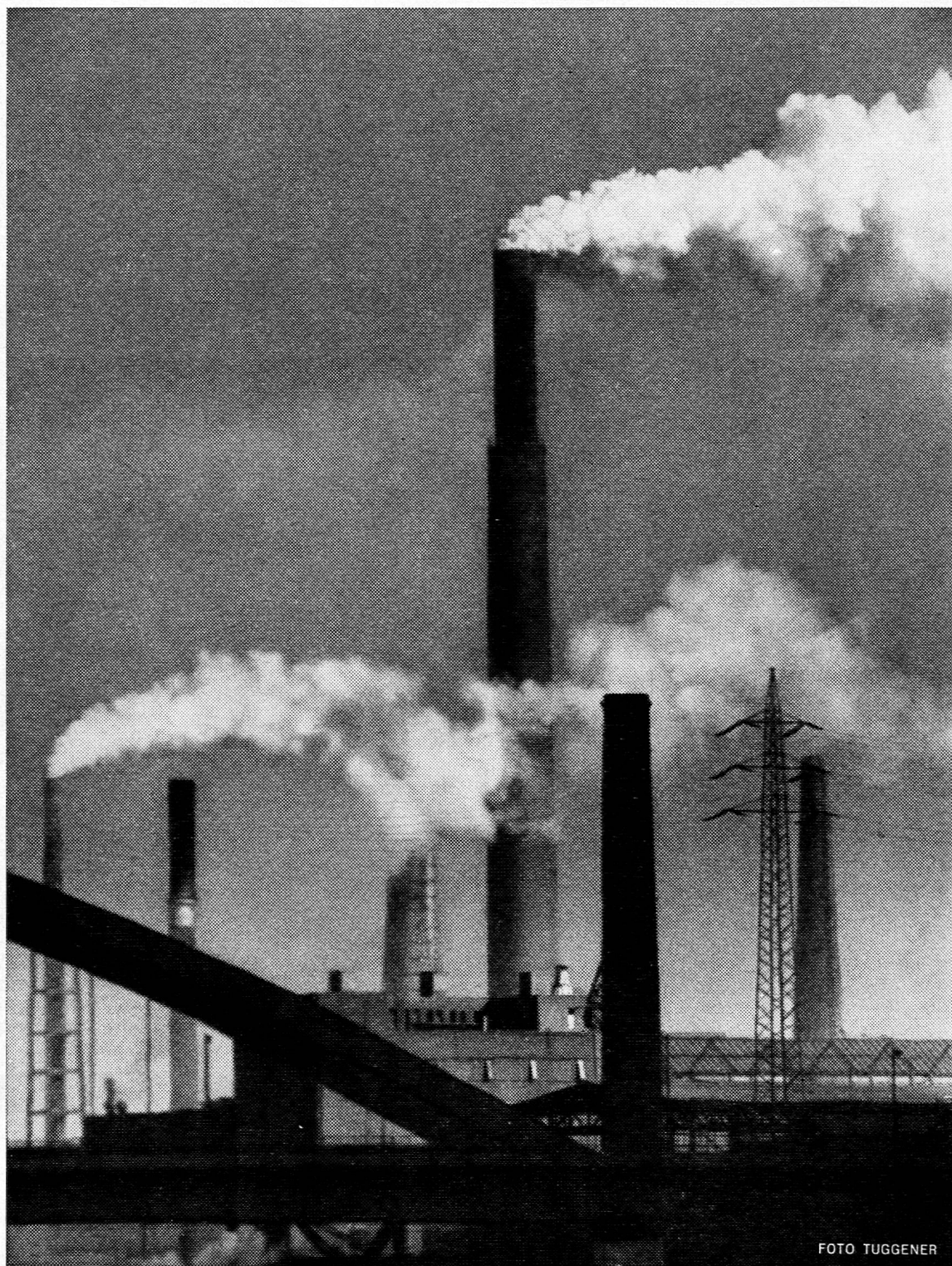


FOTO TUGGENER

Etrennes

et stylo WAT

Le désir ardent de vos élèves est de trouver un stylo WAT parmi leurs étrennes. Ils savent que le WAT possède un système révolutionnaire de remplissage par charge capillaire, ce qui écarte tout risque de taches et de bavures.

Voilà pourquoi, à la veille des Fêtes, vos élèves devraient inscrire le WAT au nombre de leurs vœux –

Les parents, de leur côté, seront volontiers disposés à répondre à ce désir. Le WAT ne coûte en effet que 15 francs (même beaucoup moins en cas de commande collective) et les quatre éléments qui le constituent peuvent être remplacés séparément, de sorte qu'une pièce de rechange est meilleur marché, en cas d'accident, qu'une réparation et n'exige aucun délai.

pour leur agrément, sans doute, mais tout autant pour votre propre satisfaction en classe.

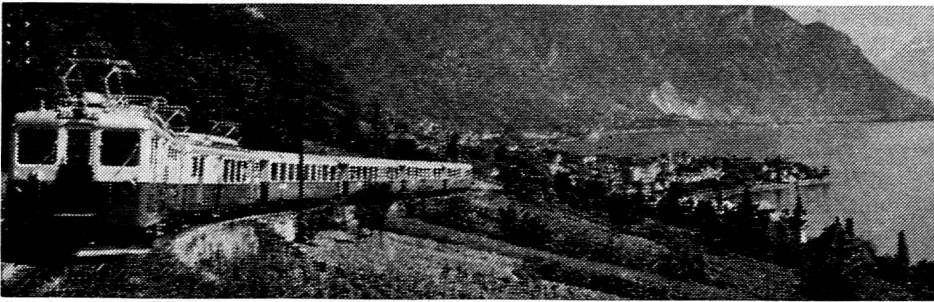
Tant pour vous-même que pour vos élèves, le stylo WAT facilite les devoirs d'écriture et les travaux écrits: c'est un outil de précision, robuste et parfaitement adapté à la main de l'enfant.

Sa charge capillaire fait d'elle-même son plein en quelques secondes, avec de l'encre en flacon d'un prix avantageux, assez pour couvrir de nombreuses pages d'écriture. Vous ne serez donc plus interrompu par les élèves dont le stylo se trouve à bout de souffle.

Wat Waterman

Jif SA Waterman
Badenerstrasse 404
8004 Zurich
Tél. 051 521280





Congrès SPR Montreux

Le thème du rapport sur l'Ecole romande, étudié au congrès de la SPR à Bienne, est né à Nyon, il y a huit ans : il semble utile de le remémorer.

Pourquoi ce rappel ? Simplement parce que les Vaudois, responsables du congrès suivant, à Montreux, en 1966, ne peuvent pas, eux non plus, ignorer l'Ecole romande et agir comme si elle n'existait qu'à l'état de rêve... Bien au contraire, en juin prochain, une partie de l'ordre du jour lui sera consacrée, parallèlement à l'étude du rapport sur la pénurie du personnel enseignant. Les membres du comité actuel de la SPR, et toute la société avec eux, se rendent bien compte que la réalisation pratique des thèses votées à Bienne en 1962 ne saurait être de leur ressort : ce travail appartient maintenant (depuis trois ans bien comptés !) aux corps politiques de Suisse romande, c'est-à-dire à nos gouvernements cantonaux.

Or ceux-ci rencontrent, pour l'heure, des obstacles dans l'organisation, qui leur incombe, de l'enseignement public. Personne parmi nous ne songe à nier la réalité de ces obstacles, pas davantage leur importance. Qu'il nous suffise d'évoquer, d'un mot, la pénurie d'enseignants dont souffrent tant de localités. Qu'on y ajoute un facteur aussi contraire à toute planification que l'expansion démographique que certains sociologues, certains géographes aussi, considèrent comme galopante, surtout dans les régions urbaines ou semi-urbaines. Encore une fois, nous le savons, ces faits figurent au nombre de ceux avec lesquels il convient de compter.

Mais notre compréhension va diminuant quand nous voyons le temps s'écouler. Nous ne pouvons nous défendre d'une impression désagréable, celle que la mise en place de l'Ecole romande traîne en longueur.

Qui plus est, tout le monde, ou presque, s'affirme partisan de nos thèses. La presse nous le rappelle, de temps à autre. L'opinion publique, elle aussi, paraît acquise, dans sa fraction la plus large. Mais personne à ce jour n'a encore proposé de solution satisfaisante aux questions dont le Congrès de Bienne a dressé l'état.

En juin prochain, le Congrès de Montreux, entre autres tâches, va les reprendre, leur donner un regain d'actualité. Il cherchera des possibilités d'agir, concrètement. Nous refusons tous d'imaginer que le rapport de Bienne serve, comme tant d'autres, à recevoir... la poussière du temps ! Il marque en effet le début d'une évolution irréversible. L'Ecole romande doit se faire. Nous marquerons notre volonté de la réaliser.

C'en est assez, pensons-nous, pour amener chacun de nos membres à participer au Congrès de Montreux — et autrement qu'en touriste de passage !

Congrès 1966
Commission de presse.

Photos de classes ou d'écopiers

Pour illustrer les articles qui prépareront le 31^e Congrès SPR, nous serions heureux de disposer de bonnes photographies d'écopiers, de groupes ou de classes, à

l'intérieur ou en excursion. Veuillez les adresser au président de la commission de presse, Claude Henry Forney, av. Ruchonnet 11, 1800 Vevey, qui d'avance vous remercie de votre collaboration.

P.

Pierre Bovet (1878-1965), membre d'honneur de la SPR

Pierre Bovet vient de s'éteindre paisiblement dans sa demeure familiale de Grandchamp. Qu'ajouter au témoignage que nous lui avons rendu lors de ses quatre-vingts ans ? ¹ Après Ed. Claparède, après Ad. Ferrière, disparaît le dernier des savants qui ont déterminé l'évolution que l'éducation connaît de nos jours. Protagonistes de l'éducation nouvelle, ils sont à l'origine de toutes les réformes scolaires qui, depuis tant d'années,

sont déclarées nécessaires alors qu'elles ont tant de peine à aboutir.

Il n'est guère de domaines, où plus qu'en éducation, agissent les forces de conservation : tous ceux qui ont œuvré pour une adaptation meilleure de l'école à l'enfance et aux nécessités d'un monde en pleine transformation savent à quel point il est difficile de lutter contre l'immobilisme et les partis pris. Pierre Bovet se heurta aux oppositions des uns, aux incompréhensions

¹ « Educateur » No 22, 7 juin 1958.

ou à l'indifférence des autres mais, inlassablement, il poursuivit sa route, insensible (apparemment, tout au moins) aux attaques et aux critiques.

Et pourtant ! Que de sarcasmes, il y a cinquante ans, lorsque s'ouvrit l'Institut J.-J. Rousseau. Il y défendit une conception de l'éducation soucieuse de motiver les tâches que l'on demande aux élèves à laquelle il donna le nom d'école active. A l'heure où, devant l'état de nécessité les dépenses de l'éducation publique sont considérées comme des investissements desquels on attend un rendement assuré, la cause de l'école active a été gagnée dans les esprits si elle ne l'est pas encore dans les réalisations.

L'école active fut pour Pierre Bovet la Maison des Petits avec Mlles Audemars et Lafendel ; l'enseignement aux arriérés avec Mlle Descœudres ; le scoutisme de Baden-Powell dont il fit connaître la valeur éducative, morale et sociale.

Trois orientations et créations à propos desquelles il est difficile de faire comprendre aux jeunes générations d'instituteurs les luttes qu'il a fallu soutenir, les résistances qu'il a fallu vaincre pour les faire admettre alors que l'esprit et les méthodes qui les caractérisent leur ont assuré un développement et un succès dont a largement profité la pédagogie scolaire.

Pierre Bovet a droit, plus encore à notre reconnaissance et à notre hommage pour la partie la plus remarquable de son œuvre : la pédagogie expérimentale dont on ignore trop souvent qu'il en fut le créateur. Aujourd'hui, les services de la recherche pédagogique se multiplient partout qu'il s'agisse de déterminer objectivement ce que les écoliers aux différents âges sont capables de comprendre et d'assimiler ; de contrôler la valeur d'une méthode ou d'une technique d'enseignement ou encore de mettre à la disposition des autorités scolaires des moyens sûrs de contrôler le savoir et l'acquis des élèves.

Qu'on me permette un souvenir personnel : Je venais d'être nommé inspecteur et j'achevais mes études à l'Institut. Un jour, Pierre Bovet me posa une question : « Comment faites-vous pour mettre des notes de lecture lors de vos examens ? » Comment je procédais ? Comme tous mes collègues, avec un empirisme aussi consciencieux qu'il se doit, mais empirisme tout de même. Ensemble, nous nous sommes penchés sur le problème et je pus mettre au point un procédé de contrôle pouvant justifier, au droit de l'équité, les notes attribuées, nous étonnant, nous-mêmes, de sa simplicité et surtout du fait qu'il n'ait pas été mis au point depuis longtemps.

La pédagogie expérimentale est aujourd'hui l'une des disciplines fondamentales des sciences de l'éducation à laquelle on recourt de plus en plus pour voir clair et résoudre de multiples problèmes sur lesquels il ne suffit pas d'avoir des opinions seulement.

Ses recherches en orientation professionnelle l'avaient amené à constater l'inefficacité et l'injustice des structures scolaires de notre enseignement. En 1925, il appuya André Oltramare, conseiller d'Etat, proposant la création, entre l'école primaire et l'enseignement secondaire d'un cycle intermédiaire : l'école moyenne, prototype des cycles d'orientation qui ont vu le jour en plusieurs pays.

Premier directeur du Bureau international d'éducation, rédacteur de l'« Educateur » de 1921 à 1935 aux côtés d'Albert Chesseux et d'Albert Rochat, créateur avec André Oltramare et leurs amis du Cours international de moniteurs qui forma des cohortes d'éducateurs pour les camps d'enfants réfugiés de la guerre,

il n'est guère de domaines de l'éducation où sa lucidité et son grand cœur n'aient apporté des idées justes et fécondes ; où ne se soit manifestée son activité inlassable avec une fidélité, une modestie, un don de soi dont peuvent témoigner ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés.

Au maître qu'il fût, à l'ami qu'il devint va l'expression de notre reconnaissance émue et à sa famille, à Mme Bovet, à ses enfants nos sentiments de très vive sympathie.

R. D.

Service de placement SPR

Pour jeune Allemande de 17 ans, on cherche, (printemps 1966), place d'aide de ménage dans famille cultivée. Préférence région du Léman.

Offres à A. Pulfer, 1802 Corseaux.

Les conscrits de la coopération

De jeunes soldats français volontaires pour enseigner en Afrique.

Des soldats d'une armée toute pacifique font ce mois-ci leurs premières armes en Afrique. Ce sont de jeunes militaires français du contingent qui, en remplacement du service militaire régulier, sont envoyés dans les Etats francophones d'Afrique et à Madagascar pour y servir durant un an, au titre de la coopération, dans l'enseignement, les travaux publics, le génie rural, les services de santé...

Ils étaient l'an dernier trois cents jeunes maîtres à tenter l'aventure. Cette année, ils sont quelque 800, plus 230 recrues qui, dans des conditions analogues, partent comme techniciens ou ingénieurs. Etudiants déjà licenciés ou instituteurs diplômés d'une école normale, ces jeunes sont en général un peu plus âgés que les autres recrues du contingent. Tous ont été volontaires pour ce service outre-mer d'un genre nouveau. Ce qui les y a poussé ? L'attrait du voyage, bien sûr, mais aussi le désir désintéressé d'apporter leur contribution au développement des jeunes nations d'Afrique.

Une enquête effectuée auprès des Gouvernements africains par le Ministère de la Coopération révèle que cette nouvelle formule d'aide culturelle et technique est heureuse. Les jeunes soldats ont le goût de connaître et de coopérer ; leur action est efficace. Aussi envisage-t-on pour certains enseignants la possibilité d'être maintenus dans leur poste après l'achèvement de leur service militaire.

(Informations UNESCO).

Du matériel didactique de 15 pays à la DIDACTA 1966

Ce sont plus de 500 fabricants de matériel didactique, de mobilier et d'équipement scolaire de 15 pays qui se sont annoncés jusqu'à présent et qui offriront leurs produits aux pédagogues et aux autorités scolaires du monde entier, du 24 au 28 juin 1966, à la 8e DIDACTA de Bâle, dans un des bâtiments de foire les plus modernes d'Europe. Avec sa vaste offre internationale, cette 8e Foire européenne du matériel didactique, tenue sur plus de 32 000 m², dépassera par son ampleur et son importance toutes les manifestations organisées jusqu'à présent dans ce domaine.

vaud

Avant le X^e Congrès

La conférence

Elle sera donnée par **M. Henri Guillemin**, le critique bien connu. Le sujet : « **Une drôle de guerre, 1870-1871** ».

Les biographies de M. Guillemin nous apprennent que cet « historien non conformiste » est né à Mâcon le 19 mars 1903, qu'il mesure 1,76 m et qu'il pèse 63 kg, ce qui est peu ! Ce Bourguignon, agrégé et docteur ès lettres, marié et père de 4 enfants, a enseigné à l'Université de Bordeaux avant la guerre. Il fut proprement « sacqué » de son poste par le gouvernement « libre » de Vichy, et finit par trouver refuge à Genève où, pendant « les années sombres », il dirigea, aux Editions du Milieu du monde, la très fameuse petite collection classique, écrivant nombre d'introductions qui révèlent l'observateur incisif, irrévérencieux et subtil, tel qu'on le connaît aujourd'hui.

En avril 1945, le régime gaulliste le téléguide près de l'ambassade de France à Berne, en qualité d'attaché culturel. Plus tard, il enseignera à l'Université de Genève, et mènera une prodigieuse activité de critique-conférencier.

Connaisseur avisé des sujets qui l'occupent, aveuglé parfois dans sa recherche de la vérité, M. Guillemin a un côté pamphlétaire qui lui vaut de solides inimitiés ; il sera très vite considéré, dans certains milieux au conformisme épais, comme un gêneur qu'il faudrait faire taire. « Il eut le mauvais goût, dit le redoutable Galtier-Boissière, de dénombrer les 400 coups de l'otogénaire libidineux Hugo, de révéler que l'austère Vigny se conduisit en vilain mouchard... » — M. Guillemin ne cache pas son dessein : il combat à visage découvert. On peut lire dans le numéro 66 (mai 1965 du « Crapouillot », la célèbre revue parisienne créée par le grand et horrible Galtier, cet hommage au « Crapouillot » précisément : « Une institution nationale, le « Crapouillot », et la reconnaissance qu'on lui doit n'est pas mince. Il y a un tel travail à faire pour crever, arracher les toiles d'araignées et autres épaisseurs de mensonges dont l'histoire-de-bonne-compagnie, l'histoire « académique » s'applique à recouvrir la vérité telle quelle ! Paraît que ce n'est pas sérieux, le « Crapouillot », et qu'on se dévalue auprès des sages à parler de lui autrement qu'en levant les épaules. Mais précisément, c'est l'histoire à la Madelin, Hanotiaux, Bainville, qui est l'histoire pas sérieuse, l'histoire truquée, l'histoire qui ment... »

Décidément, M. Henri Guillemin est un homme très dangereux...

Emile Buxcel

Rapport de la commission de la Croix-Rouge Jeunesse

La commission est composée de Mlle J. Monod et S. Meylan, de MM. L. Sauer, P. Lugrin, J.-D. Christinat, R. Mégevand, J. Petitpierre, H. Duboux et du soussigné.

1098 classes sont membres de la CRJ ; elles ont au moins une activité annuelle et manifestent ainsi leur appartenance à la CRJ. Sur ce nombre, 256 sont cotisantes.

Activités locales : 16 classes se sont annoncées (aide

aux vieillards, aux handicapés, etc.). Il y en a beaucoup d'autres, nous le savons. Elles devraient faire connaître leurs initiatives à notre Secrétariat vaudois (1, chemin du Platane 1008 Prilly). Les « Feuillet romands » pourraient les signaler.

Cours de « Jeunes secouristes » (dès 13 ans) : 14 classes. « Patrouilles secouristes » (récréations, sorties des classes, etc.) : dans 8 écoles.

Cours de « Sauvetage nautique » : 5 cours ont eu lieu auxquels ont participé 148 élèves. 95 ont obtenu le certificat.

« Echange de vacances » : avec Stuttgart et la région, 34 élèves.

Echange d'automne avec Degersheim (St-Gall), à titre d'essai et pour la deuxième année : 7 élèves de Lausanne.

Camp de Böblingen (Allemagne) : 10 élèves, orphelins de père ou de mère, ou totalement, ont été invités sur proposition de leur maître.

Campagne en faveur du vestiaire CRJ. Reçu 114 paquets grâce auxquels 97 enfants ont été vêtus. Le secrétariat a reçu 217 pièces de 15 cm sur 15 cm pour préparer des couvertures.

Echange d'albums (messages et documentation ou timbres) : 154 expéditions. 43 classes ont acquis une pharmacie CRJ.

A ce jour, 140 classes primaires ont souscrit un parrainage pour le second car de l'amitié. Le premier avait accueilli plus de 2500 handicapés à fin octobre.

« La vente du mimosa » de Cannes a été entreprise par la CRJ dans 151 localités. A Lausanne et dans quelques endroits, elle est organisée par la Croix-Rouge suisse ou les Samaritains. 11 enfants ont pu être envoyés à la mer ou à la montagne, cela à la demande du maître de classe. Le séjour à Degersheim a été facilité grâce à un subside du fonds de Lausanne. Bien plus, 112 classes ont bénéficié d'une aide financière pour une activité locale grâce à la vente du mimosa. (Ecole à la montagne, en plein air, cadeaux pour des vieillards, etc.).

La commission a tenu 6 séances. Elle s'est efforcée de faciliter le travail du secrétariat et de stimuler toute activité CRJ dans le canton. Elle a procédé à un sondage auprès des collègues afin de savoir ce que ceux-ci pensaient d'un enseignement obligatoire du secourisme dans nos classes, enseignement donné par les maîtres. Le président du comité vaudois, M. R. Joost et le sous-signé ont été reçus à ce propos par le comité de la SPV. La commission a participé à l'élaboration d'une brochure sur les activités CRJ dans le monde. En novembre, elle a été reçue au siège du comité international de la Croix-Rouge : accueil par M. J.-G. Lossier, visite du bâtiment du fichier, historique de la Croix-Rouge par M. J. Pictet, directeur, films discutés en présence de M. F. Siordet, membre du CICR.

Quelques-uns des membres de la commission ont assisté aux examens des cours de « sauvetage nautique ».

Le président du comité vaudois, M. P. Lugrin et le soussigné ont fait une visite à quelques-uns des jeunes Allemands en séjour dans notre canton (Vallée de Joux et Jorat). Le président de la commission a participé à la rédaction des « Feuillet romands » destinés aux juniors, et a eu l'occasion de donner quelques conférences sur Henri Dunant. Il a assisté à l'installation du comité vaudois, constitué par les délégués des écoles et des associations et les représentants des autorités fa-

vorisant l'activité CRJ. Accompagné de M. E. F. Buxcel, membre du comité de la SPV, il a été reçu par le directeur de l'Ecole normale. Vos deux mandataires étaient chargés d'examiner avec M. Zeissig l'organisation de l'enseignement du secourisme dans cette école.

L'activité de la commission exigera une décentralisation, soit l'organisation de sous-sections CRJ, à Yverdon tout d'abord.

Seront au programme de travail de la commission :

- le secourisme adapté aux journées et aux camps de ski ;
- la préparation facultative des maîtres à l'enseignement du secourisme. Malgré toute leur bonne volonté, les samaritains qui donnent les leçons ne sont pas assez nombreux ;
- l'organisation de week-ends où se rencontreraient les collègues désirant développer un esprit CRJ à l'école.

C'est ce qui importe avant tout, et sans nuire au travail des classes. De l'avis des plus autorisés que le rapporteur, la CRJ permet un état d'esprit remarquable dans une classe. La CRJ, ce n'est pas une « collecte », comme on l'entend dire. Au risque de paraître paradoxal, on peut affirmer qu'elle est opposée à toute collecte en sa faveur. Les jeunes devraient faire preuve d'ingéniosité et payer de leur personne en dehors de leur famille si la CRJ fait appel à leur appui financier.

Les membres de la commission se tiennent à la disposition des sections SPV pour les échanges de vue. Ils sont heureux de souligner l'étroite collaboration dans laquelle ils ont travaillé en toute cordialité avec leurs partenaires de la Société vaudoise des maîtres secondaires. Ils remercient le président vaudois de la CRJ, notre collègue R. Joost, de son aide, et le comité SPV de sa confiance.

Pour la commission CRJ
Louis Germond

Ski pour débutants

L'AVMG organise deux cours à Mauborget - Ste-Croix, les mercredis après-midi 12, 19, 26 janvier et 2 février et aux Paccots, les mercredis 8, 15 décembre et 12, 19 janvier.

Pour le cours de Mauborget, s'inscrire auprès de M. Fontannaz, rue de Neuchâtel 51, Yverdon, tél. 2 50 50 et pour le cours des Paccots auprès de Bernard Gueissaz, avenue des Figuiers 27, Lausanne.

Transports en voiture (prière aux conducteurs de s'annoncer aux directeurs en mentionnant le nombre de places disponibles).

L'AVMG, prend à sa charge les frais d'organisation et d'instruction. Ces cours sont réservés aux membres du corps enseignant vaudois.

Le chef technique : P. M. Rochat.

Postes au concours

Les trois postes suivants sont aux concours pour l'Ecole normale d'Yverdon :

1. Maître d'une classe primaire d'application ; titre exigé : brevet vaudois de capacité pour l'enseignement primaire ; traitement : de Fr. 16 911.— à Fr. 25 481.—.

2. Maîtresse spéciale d'application (classe primaire) ; titre exigé : même que pour le poste 1 ; traitement : de Fr. 14 812.— à Fr. 22 019.—.

3. Maîtresse d'une classe enfantine d'application ; titre exigé : brevet vaudois de capacité pour l'enseignement dans les classes enfantines et semi-enfantines ; traitement : de Fr. 14 812.— à Fr. 22 019.—.

Pour les trois postes, le délai d'inscription est le 14 décembre 1965, et l'entrée en fonctions le 18 avril 1966.

Adresser les postulations au Département de l'instruction publique, service de l'enseignement secondaire, 1000 Lausanne.

« Ecole suisse », Domodossola

Le poste d'instituteur est au concours. Entrée en fonctions : avril 1966.

Un appartement étant à disposition dans le bâtiment d'école, la présence d'un instituteur marié est souhaitée.

Adresse postale : Ecole suisse Domodossola, case postale 34, 3900 Brigue.

P. B.

genève

Alcooliques anonymes

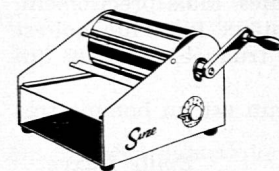
Cette sympathique association se permet d'attirer l'attention des enseignants genevois sur un film « Des Jours du Vin et des Roses » qui sera projeté en décembre au cinéma « l'Ecran ».

Ce film représente le développement de la maladie alcoolique et l'aide que peut apporter à ses victimes la méthode A.A.

neuchâtel

Une visite à ne pas manquer

C'est celle du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, complètement rénové. La section du Locle y a convoqué ses membres mercredi dernier. Cette visite s'est faite sous la conduite très compétente de notre an-



DUPLICATEUR A ALCOOL « SUZE »

Bâti extra-solide. Plateau chromé. Comp-
teur. Excentrique de pression. Distribution
semi-automatique de l'alcool. Garantie :
2 ans. Perfectionnements tels qu'aucune
machine de même classe ne peut vous
offrir. Prospectus sur demande et démon-
stration à domicile sans engagement. Livré
avec 500 feuilles de papier, 1 litre d'al-
cool et 12 stencils ; housse en plastique
et de nombreux gabarits.

Fr. 270.- seulement !

Atelier technique Pierre JUNOD
2606 Corgémont - Tél. (032) 97 17 67

cien collègue de La Chaux-du-Milieu, M. Willy Matthey, conservateur-adjoint du Musée. Parfaitement au courant des mœurs de tous les animaux figurant dans les vitrines et dioramas, M. Matthey répondit sans aucune défaillance à toutes les questions que ne manquèrent pas de poser ses vingt-deux visiteurs. Nous avons

pu admirer l'excellente présentation de la faune exotique et celle de chez nous. Nous pouvons, sans prétention, comparer ce Musée, toute proportion gardée, à celui de Berne de réputation européenne. Ainsi, durant deux heures et demie, nous avons pu contempler sans lassitude ces installations modernes si réussies.

On ne saurait assez recommander cette visite à tous les collègues et à leurs classes.

Ajoutons nos vives félicitations à M. Matthey qui vient de passer brillamment ses examens de licence ès sciences (biologie) à l'Université de Neuchâtel avec la mention « très honorable ».

W. G.

jura bernois

Appel aux responsables de nos écoles jurassiennes

Le comité de la Société pédagogique jurassienne, en transmettant ses pouvoirs au nouveau comité, a chargé celui-ci d'étudier les moyens de redonner sa juste valeur à la profession d'enseignant.

Problème complexe, s'il en est un, qui doit être repris à sa base, c'est-à-dire à l'Ecole normale.

Le nouveau comité SPJ pense que le recrutement des candidats doit être préparé très soigneusement par les enseignants en place. Nous leur demandons instamment de déceler, parmi leurs meilleurs élèves, ceux qui se sentent attirés par l'enseignement.

Encourager les bons élèves à embrasser cette magnifique vocation — qui est plus qu'un métier — ce que l'on oublie trop souvent. Déceler ceux qui veulent consacrer leur vie à la formation de la jeunesse, éduquer les futurs citoyennes et citoyens.

Il n'y a pas que le gymnase ; avant lui l'école primaire et secondaire. Un peuple se forge à l'école, non pas au gymnase.

L'école normale, qui est une école professionnelle, doit pouvoir compter sur des élèves d'élite et non pas se contenter, pour combler les vides, de former des

diplômés en utilisant parfois les « minus » des écoles secondaires, ceux qui entrent dans l'enseignement parce qu'ils ne savent pas quoi faire de leur vie.

On devient trop souvent instituteur dans l'optique des 13 semaines de vacances, en pensant qu'on ne travaillera que 800 ou 900 heures par année, avec un salaire intéressant.

Les directeurs de nos écoles jurassiennes devraient prendre l'initiative d'un recrutement valable des candidats aux écoles normales, diriger leurs meilleurs élèves vers les portes de celles-ci, montrer aux élèves et à leurs parents les nécessités d'avoir des enseignants qualifiés, les beautés de l'enseignement, les avantages de la profession, etc. Mais pour cela, il faut y croire !

Les cours rapides pour la formation d'enseignants sont une solution tirée par les cheveux ; si elle a été une nécessité, elle n'est pas une vérité.

Votre comité SPJ ne peut rien sans vous. Il insiste tout spécialement sur votre intervention auprès des responsables pour que l'on voie monter à l'horizon la « nouvelle vague » des enseignants enthousiastes et désireux de consacrer leur vie à la jeunesse du Jura et du pays tout entier.

Le comité SPJ.

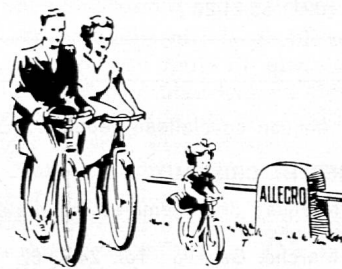
divers

La machine à enseigner l'orthographe

Une machine électrique qui parle et qui enseigne aux enfants l'orthographe a été mise au point par des laboratoires américains.

Lorsque l'écopier appuie sur une touche, la lettre correspondante s'imprime sur une feuille ; en même temps une voix enregistrée prononce la lettre. Lorsque le mot est terminé, la voix qui a nommé chaque lettre à mesure qu'elle s'inscrivait sur la feuille, prononce le mot tout entier. L'appareil peut être réglé par le professeur de telle manière que seules soient utilisées les touches correspondant aux mots choisis, toutes les autres étant bloquées.

Destinée à aider les enfants de 7 à 12 ans à apprendre l'alphabet, l'orthographe et la construction de la phrase, la machine pourra servir également à l'enseignement des langues étrangères. Elle pourrait aussi être utilisée par les aveugles qui apprennent à taper à la machine. A cet effet elle est actuellement soumise à des essais dans les laboratoires de l'Université de Pittsburgh.



Grands et petits, ils
roulent tous sur

ALLEGRO

EXCEPTIONNEL!

Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier
le choix de notre catalogue.

Un répertoire mondial,
les meilleures marques,
les plus grands orchestres,

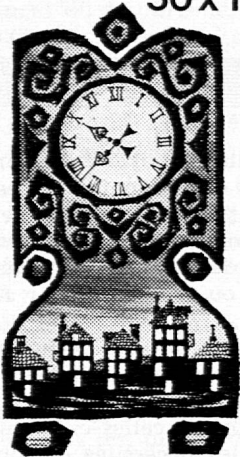
et des prix incomparables (Fr. 11.50 à Fr. 19.50 - 30 cm).
Alors, n'attendez plus pour devenir membre du DISCOTHÈQUE-CLUB, coopérative d'achat et centrale de commandes du disque.

Tous renseignements :

DISCOTHÈQUE-CLUB - section SPR -

Jean-Jacques LECOULTRE - instituteur - 1411 Vuarrens.

18 décembre 100.000
50 x 1000



vosre minute de chance!
Loterie Romande

Collection NELSON de LUXE

Tous les volumes reliure en plein balacuir molletonné, noir ou rouge, tranche-file, têtes dorées, fers originaux. Le vol. Fr. 12.95

Plus de 60 titres des meilleurs auteurs classiques disponibles. L'occasion de se constituer une très belle bibliothèque.

Catalogue à disposition, sur demande.

J. MUHLETHALER, Genève.

En vente dans toutes les librairies.

Hôtel Corbetta Les Paccots

Cuisine soignée · Chambres confort —
Dortoirs 50 places — Arrangement pour
écoles — Grandes salles.

R. Zamofing-Boi propr. Tél. (021) 56 71 20



CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Louis Kuhne Maison spécialisée depuis 1770

PORCELAINES ET CRISTAUX

Toutes les marques de renommée mondiale
Listes de mariages

17, rue du Marché, Genève Tél. 24 03 62

CHRISTOFLE

PAVILLON DE GENÈVE Fontaine & Cie S. A.

15, rue de la Confédération

Grand choix de channes, plats, coupes de sociétés, etc. —
Etains - Aiguissages - Réargenture - Chromage - Réparations.

**Pour vos tricots, toujours les
LAINES DURUZ**

Croix-d'Or 3
GENÈVE

LA REVUE les cahiers protestants

reparaît avec une nouvelle équipe romande de rédaction et sous le patronage d'Évangile et Culture.

En 1965 : deux numéros de lancement

En 1966 : six numéros de 96 pages.

Toute personne qui en fera la demande recevra gratuitement un numéro spécimen.

Adresser une simple carte postale à l'administration des

CAHIERS PROTESTANTS, Librairie de l'Ale, case 76,
1000 Lausanne 9.

partie pédagogique

Journée des droits de l'homme, 10 décembre 1965

Dans la perspective de la célébration de la journée des Droits de l'homme (10 décembre 1965), la Commission nationale pour l'UNESCO invite les maîtres et maîtresses de notre pays à consacrer quelques instants à l'étude du problème de la main-d'œuvre étrangère en Suisse.

Il nous paraît en effet de toute importance que nos élèves prennent conscience du très vaste et difficile problème que pose à notre pays les transformations profondes que connaît l'économie. En particulier, il est nécessaire de leur faire comprendre les raisons de la présence chez nous d'un important contingent de travailleurs étrangers. Le corps enseignant doit lutter contre les sentiments de xénophobie d'une partie de notre population, souvent mal informée et portée à considérer comme des intrus ceux-là même dont le travail contribue à notre prospérité.

Cette information est, pour sa forme, laissée à l'initiative des maîtres. Elle peut prendre la forme d'une simple leçon, ou constituer au contraire l'objet d'une étude plus vaste, voire même d'un centre d'intérêt.

Dans les lignes qui suivent, les enseignants trouveront :

- de la documentation sur le problème ;
- des suggestions quant à la manière de le traiter avec leur classe.

D'avance, la Commission nationale suisse pour l'UNESCO les remercie de leur appui et leur souhaite bon succès dans cette entreprise de compréhension entre les hommes.

*Commission nationale suisse
pour l'UNESCO.*

EN GUISE DE PRÉAMBULE

Il est clair que l'un des traits caractéristiques de l'économie suisse actuelle réside dans l'utilisation de plus en plus massive de la main-d'œuvre étrangère. Si, comme le montrent les statistiques fédérales, la Suisse moderne a toujours largement ouvert sa porte à l'immigration étrangère, il n'en reste pas moins qu'à partir de 1955, l'entrée continue de travailleurs venus d'au-delà des frontières a modifié profondément les structures de notre marché du travail et de la vie professionnelle. L'extraordinaire expansion économique que connaît notre pays n'a été possible que grâce à cet afflux d'hommes et de femmes ; on sait même qu'elle a pris des proportions désastreuses, obligeant la Confédération à prendre des mesures pour en limiter la portée et la freiner. En même temps, la pénétration étrangère a atteint un degré qui exige une intervention de l'Etat.

Force nous est de constater que cet afflux de travailleurs étrangers a eu pour effet de réveiller les sentiments de xénophobie et d'intolérance qui sommeillent en chacun de nous. Du reste, point éloigné est le temps où les ressortissants d'autres cantons se voyaient con-

tester par les autochtones les droits les plus élémentaires et le « Va dans ta commune ! » est un peu charitable conseil qui retentit encore de temps à autre dans nos campagnes et nos montagnes, ceci à l'intention de tel ou tel citoyen dont le seul tort est de ne pas être « de l'endroit ».

Face aux travailleurs étrangers, le mal prend des proportions plus graves. Sans parler ici du trop célèbre parti « anti-italien » qui fit il n'y a pas longtemps parler d'une de nos plus grandes villes suisses, nous devons admettre que notre attitude est trop souvent négative en face de ces femmes et de ces hommes venus de contrées lointaines. Certes, cette prise de position est souvent nuancée : si on admet un ingénieur ou un technicien, on est beaucoup plus réservé vis-à-vis d'un ouvrier ou d'un simple manœuvre ; d'autre part, le pays d'origine joue un rôle essentiel : un étranger venu d'un pays où les mœurs sont semblables aux nôtres est mieux accueilli que celui originaire d'une contrée où les modes de vie sont essentiellement différents des nôtres.

Si ces sentiments traduisant une certaine réserve sont somme toute parfaitement légitimes, il n'en reste pas moins que chacun de nous — et l'école aussi ! — doit lutter contre ces réactions de xénophobie et d'intolérance, et s'efforcer d'y substituer un idéal de tolérance et d'amour du prochain.

Nous savons que le problème des travailleurs étrangers pose une foule de questions complexes ; toutes ne sauraient être abordées en classe et nous en convenons volontiers ; toutefois, un certain nombre de faits essentiels doivent être présentés à nos élèves.

Dans le cadre de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, il est tout indiqué d'attirer l'attention de nos élèves sur les grandes transformations que connaît la Suisse du milieu du XX^e siècle. Comme nous l'avons relevé plus haut, l'actuelle expansion économique est un vaste phénomène dont le développement est lié à l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère. En d'autres termes, cette dernière est un facteur positif de notre prospérité ; elle profite de nos salaires, mais nous apporte son travail. Il est du reste facile de faire remarquer à quel point nous sommes tributaires de l'étranger dans certains secteurs particuliers : grands travaux (barrages et autoroutes), construction, hôtellerie, services hospitaliers, etc... Vu sous cet angle, l'ouvrier étranger n'apparaît plus comme un intrus profitant de notre standard de vie élevé. Par des études comparées, ce travail peut enfin nous conduire à une meilleure connaissance de l'Europe et du monde.

Du point de vue éducatif, la tâche est immense. Elle va de l'éducation de la tolérance et de la camaraderie envers de petits étrangers à un humanisme fondé sur la foi en les droits fondamentaux de la personne humaine, sur l'égalité de l'homme et de la femme, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

UN ASPECT DU PROBLÈME : LES TRANSFORMATIONS DE NOTRE ÉCONOMIE

Dans leur manuel de géographie « La Suisse », publié en 1939, MM. G. Michel et A. Wiest nous apprennent que depuis 1930, les agriculteurs ne représentent plus que le quart de la population totale de la Suisse. Cette proportion, qui était de 44,4 % en 1860, s'est peu à peu abaissée pour atteindre 23,9 % à la date ci-dessus. Des statistiques plus récentes montrent que, loin de s'arrêter, cette diminution s'est poursuivie puisqu'en 1964, la proportion d'agriculteurs est tombée à 8,6. Ce simple fait mérite que l'on s'y arrête plus longtemps.

Disons tout d'abord que cette situation n'est pas particulière à notre pays. Un trait commun à tous les Etats touchés par la révolution industrielle est précisément cette transformation dans la répartition de la population active. Rappelons que les économistes répartissent cette dernière en trois secteurs, le primaire, le secondaire et le tertiaire, le premier groupant toutes les activités fournissant à l'homme ses matières premières — agriculture, pêche et chasse, mines —, le second englobant toutes les activités de transformation, de l'artisanat à l'industrie, tandis que nous trouvons dans le troisième l'ensemble des autres occupations, groupées sous le nom de services. On constate que plus l'économie d'un pays se développe, plus les secteurs secondaire et tertiaire tendent à prendre de l'importance en regard du primaire. Notre pays, nous l'avons vu, n'échappe pas à cette loi.

Une étude comparée des conditions économiques propres à certains pays nous montre rapidement que toutes les régions de notre continent européen ne connaissent pas un développement identique. Si l'on prend par exemple comme base de comparaison le revenu suisse moyen, nous sommes conduits à dresser le tableau suivant :

Groupe de pays	Proportion du tertiaire	
	Revenu moyen 1935-38	1940-50
Monde anglo-saxon	1315	50 %
Suisse	1000	37 %
Europe occidentale	761	34 %
Europe orientale et méditerranéenne	450	20 %

Le simple examen de ces chiffres nous indique pour quelles raisons la majeure partie des travailleurs étrangers est originaire des pays méditerranéens (Italie, Espagne, Portugal, Grèce et Turquie). Peu industrialisées, connaissant une agriculture aux méthodes désuètes, ces contrées ne parviennent pas à nourrir leur population et nombreux sont ceux qui doivent s'expatrier.

Par ailleurs, la situation de la Suisse est intéressante en soi. Pays pauvre en ressources naturelles, hormis de nos jours l'énergie électrique de nos barrages et les paysages qui nous valent un afflux saisonnier de touristes étrangers, notre pays ne peut équilibrer son économie que grâce à l'apport d'une industrie réputée par la qualité de ses produits. Au cours de l'histoire, ne s'est-il pas trouvé dans une situation difficile du point de vue économique : le fameux service étranger a dans une certaine mesure contribué à résoudre les problèmes posés par l'économie d'alors en nous permettant « d'exporter » une main-d'œuvre excédentaire entassée sur un territoire aux ressources insuffisantes. Sa disparition ne coïncide-t-elle pas avec la naissance et le développement de l'industrie capable d'utiliser les hom-

mes obligés de quitter les campagnes, faute d'un domaine à cultiver ?

N'oublions pas enfin que dès la Seconde Guerre mondiale, notre industrie connaît une expansion extraordinaire, qui est certainement la cause de la prospérité que connaît la Suisse d'aujourd'hui. Des milliers d'emplois nouveaux sont apparus sur le marché du travail, emplois qui furent occupés par des hommes et des femmes venus d'autres secteurs de l'économie. Toutes les demandes de main-d'œuvre ne pouvant être honorées, il a de ce fait fallu recourir à des travailleurs étrangers.

Ces derniers jouent donc un rôle important qu'il serait vain de nier.

D'aucuns s'inquiètent toutefois du rythme rapide qui caractérise l'expansion économique de notre pays et recherchent les moyens d'en freiner l'allure. D'où le désir de limiter fortement le contingent de main-d'œuvre étrangère admise chaque année chez nous. Ce sont là problèmes de spécialistes qui dépassent le cadre de cet exposé. Disons simplement que ce problème est d'autant plus difficile à résoudre que ces travailleurs accomplissent souvent des tâches dont les Suisses ne veulent plus.

LA SUISSE D'AUJOURD'HUI AU TRAVERS DES CHIFFRES

Population	1960	1963	1964
Résidents, en millions	5,4	5,7	5,8
Dont en villes, en %	42,0	42,5	42,7
Classe d'âges 65 ans et plus, en %	10,4	10,7	10,8
Excédent des naissances, par 1000 hab.	7,9	9,2	10,2
Population active, en millions	2,5	2,7	2,8
Dont en % :			
dans l'agriculture	11,2	9,1	8,6
dans l'industrie	49,5	50,8	51,1
dans commerce, banque, assurance	13,4	13,7	14,3
personnes indép.	14,3	12,9	12,7
salariés	85,7	87,1	87,3
femmes actives	30,1	30,2	30,3
chômeurs	0,07	0,03	0,01
Main-d'œuvre étrangère (août)			
en milliers	435	690	721
dont Italiens (%)	69,6	68,4	65,8
Suisses de l'étranger, milliers	265	272	276
dont double nationalité	104	116	120

Revenu national et produit national

Rémunérat. des salariés (milliards)	19,0	26,7	29,6
Revenu d'exploitation des indép.	5,9	7,7	8,2
Revenu de la propriété et autres	6,4	8,0	8,7
Revenu national	31,3	42,4	46,5
Dép. privées en biens et services	22,8	30,1	32,4
Dépenses de l'Etat	3,9	5,9	6,7
Produit intérieur brut	36,6	49,9	54,8
Produit national brut	37,1	50,5	55,4
Amortissements	— 3,5	— 4,9	— 5,3
Produit national net	33,6	45,6	50,1

Prix et salaires

Base : 1939 = 100			
Prix à la consommation	184,7	205,0	209,8
Prix de gros	213,2	235,1	236,4

Salaires ouvriers	285	353	381
Salaires employés	248	295	316
Coût de la construction (Zurich)	227,0	284,1	302,1

Comptes de la Confédération

Total des recettes (milliards)	3,3	4,2	5,3
Total des dépenses (milliards)	2,6	4,1	4,9
Dépenses militaires	0,9	1,3	1,5
Subventions	0,7	0,9	1,0
Dette publique	5,9	5,4	5,2

QUELQUES IDÉES

Buts à atteindre

- Lutter contre la xénophobie d'une partie de notre population.
- Promouvoir une meilleure compréhension entre les hommes.
- Pour les plus grands élèves, saisir les traits caractéristiques de notre économie nationale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Les moyens

- Information par le maître :
 - sous forme de leçons ; sous forme d'étude conduite de documents (articles de journaux, photographies, documents sonores, etc...).
- Information directe :
 - enquêtes effectuées par les élèves ; interview d'un travailleur étranger.

La matière

- Etude d'économie comparée : Italie du Sud et Suisse.
- Etude de la vie d'un chantier de construction.
- Nos grands barrages.
- Nos autoroutes.
- La vie sociale chez nous et dans les pays méditerranéens.
- Folklore suisse et folklore étranger.

Voyages d'études 1966 du Schweizerischer Lehrerverein

Ces voyages collectifs et forfaitaires organisés chaque année par le SLV offrent une gamme extrêmement intéressante de possibilités d'évasion pour les vacances de printemps, d'été ou d'automne. Chaque voyage, conduit par un ou plusieurs guides hautement qualifiés, est étudié de manière à combiner harmonieusement le plaisir et la culture personnelle. Peuvent y prendre part non seulement les membres du corps enseignant et leur famille, mais aussi toute personne étrangère à la profession.

L'« Educateur » ne peut donner qu'une liste sommaire des voyages offerts, mais les intéressés pourront obtenir tous les renseignements utiles, ainsi que le programme détaillé et les conditions générales, en s'adressant aux organisateurs :

- Secrétariat du Schweizerischer Lehrerverein, Ringstrasse 54, Postfach 189, 8057 Zurich. Téléphone (051) 46 83 03.
- Hans Kägi, Sekundarlehrer, Witikonstrasse 238, 8053 Zurich. Téléphone (051) 53 22 85.

Il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible — provisoirement s'il le faut — car la plupart des voyages sont très prisés et les inscriptions sont acceptées dans l'ordre d'arrivée.

VOYAGES DE PRINTEMPS

(L'abréviation SR à la suite du prix signifie que les bons Swissair-AK sont acceptés, ce qui offre une sensible réduction de prix. Renseignements aux adresses ci-dessus).

Terre Sainte : 3-17 avril. Avion Zurich-Beyrouth et Tel Aviv-Zurich. Beyrouth - Damas - Jordanie (Jéricho, Jérusalem, Samarie, Bethléem) - **Petra** - Israël (incl. Sodome) Fr. 1875.— SR

Sur les traces des Croisés : 2-16 avril. Avion Zurich-Beyrouth-Zurich. Liban (Château Beaufort, Byblos, cèdres) - Krak des Chevaliers - Ugarit - **Alep** - **Antioche** - Homs - **Palmyre** - **Damas** - Dschebel - Druse - **Baalbek** Fr. 1790.— SR

Sardaigne : 3-15 avril. Reprise pour la quatrième fois du grand périple avec l'excellent connaisseur du pays M. Jenny Fr. 765.—

Egypte avec croisière sur le Nil : 2/3-17 avril. Avion Zurich-Le Caire-Zurich. Commentaires par égyptologues parlant allemand, Le Caire, Memphis, Sakkarah, Louqsor, Karnak, Dendera, Abydos, Thèbes, Esna, Edfou, Kom Ombo, Assouan Fr. 1950.— SR

9 jours à Berlin : 5-13 avril. Avion Zurich-Berlin-Zurich. Possibilité d'aller et retour **avec voiture personnelle**. Visites diverses à Berlin Ouest et Berlin Est ; conférences et discussions ; théâtre Fr. 565.— SR Avec auto privée Fr. 335.—

Grèce : 2-17 avril. Athènes, Delphes, Nauplia, Mycène, Epidaure, Sparte, Mystra, Pylos, Olympie Fr. 1250.— SR

Combinaison possible avec **croisière aux îles de l'Archipel** sur le SS Romantica (3 jours) ou le MS Delos (4).

Tunisie : 2/3-17 avril. Avion Zurich-Tunis-Zurich. Tunis, Dougga, Hafouz, Kairouan, Gafsa, Tozeur, Nefta, Matmata, Médénine, Gabès, El Djem, Monastir, Sousse, Hammamet Fr. 1150.—

Provence - Camargue : 6-14 avril. Possibilité d'aller et retour **avec voiture personnelle**. Quartier général à Arles Fr. 565.— Avec voiture privée Fr. 515.—

Portugal : 2-17 avril. Avion Zurich-Lisbonne-Zurich. Lisbonne et environs, Nazaré, Alcobaça, Batalha, Coimbra, Aveiro, Rugua sur Douro, Porto, Bragança, Tomar, Santarem, Sagres, Lagos, Evora Fr. 1285.— SR

Rome et environs : 5/6-15 avril. Probablement pour la dernière fois. Trois variantes : avec **voiture personnelle**, wagons-couchettes ou avion. Excursions à Ostie et dans les Monts Albains.
Auto person. Fr. 490.— Train 580.— Avion 790.— SR

Sicile - Iles Lipari : 2/3-17 avril. Train ou avion Zurich-Palermo-Zurich. Palermo, Monreale, Segesto, Selinunt, Agrigento, Caltanissetta, Enna, Syracuse, Taormina, Lipari, Vulcano, Stromboli, Cefalù.
Train Fr. 865.— Avion Fr. 1135.— SR

VOYAGES D'ÉTÉ

Japon - Extrême-Orient : 10 juillet - 13 août. (5 semaines, dont trois pleines au Japon. Aller et retour en avion spécial DC-6B. Séjours à Bombay, Delhi (Agra avec Taj Mahal), Bangkok, Angkor, Téhéran. Au Japon : bus, bateau (mer intérieure) train. Guides hautement qualifiés ; visites avec conférences de couvents shintoïstes et bouddhistes Fr. 5430.— Avion seul Fr. 3100.—

Croisière Grèce - Turquie : 13-26 juillet. Voyage de détente sur le vapeur italien San Giorgio. Séjour avec excursion à Athènes, Istamboul, Ephèse. 2e classe, incl. excursions à l'intérieur du pays Fr. 1175.—

Irlande : 11-28 juillet. Avion Zurich-Dublin-Zurich. Circuit à travers l'Irlande du Sud et l'Irlande du Nord. Possibilité de visiter les îles d'Aran Fr. 1590.—

Allemagne du Nord - Lande de Lunebourg Harz : 10-30 juillet. Circuit artistico-geographique-économique : Göttingen, Wesertal, Minden, Breme, Altes Land, Hambourg, Husum, Hallingen, Schleswig, Lübeck, Lunebourg, Wendland, Hanovre, usine Salzgitter, Harz. Voyage de vacances et d'études Fr. 930.—

Islande : Groupe A : 11-29 juillet. **Groupe B :** 18 juillet-5 août. (24 participants au maximum par groupe). Vol Zurich - Copenhague - Reykjavik et Reykjavik - Londres - Zurich. Double traversée de l'île en autobus. Paysages et phénomènes naturels extraordinaires.
Fr. 2130.—

Crète : Groupe A : 7-31 juillet. **Groupe B :** 14 juillet-9 août. (20 participants au maximum par groupe). Aller avec séjour à Athènes. Retour en bateau par Le Pirée - Naples - Gênes. Bains, excursions, courtes promenades à travers l'île. A l'intention particulière de ceux qui aiment s'écarter des chemins battus par le flot des touristes Fr. 1470.—

Sud de l'Angleterre - Cornouailles - Pays de Galles : 10-30 juillet. Wagons-couchettes Zurich-Londres-Zurich. Découverte des célèbres parcs anglais, des petites cités moyenâgeuses, des côtes romantiques, du Pays de Galles mystérieux. Cathédrales, châteaux, ports de mer. Séjour à Londres et Oxford Fr. 1380.—

Israël : 14 juillet - 8 août. Aller et retour sur le bateau moderne et climatisé de la ZIM : Venise - Athènes - Haïfa - Naples - Marseille. Marseille - Suisse en wagons-

couchettes. En Israël quartier général à Ashkalon et près de Nahariya, au total 16 jours. Bains et repos alternent avec des excursions à travers tout le pays. Climat agréable, pas trop chaud.

Env. Fr. 1530.— (selon la cabine)

Hollande (Rotterdam-Bâle en bateau) : 11-28 juillet. Suisse - Arnhem en train, voyage de jour. En Hollande excursions en bus à partir des lieux de séjour. Visite spéciale de Rotterdam (port et ville) et des digues de Walcheren offerte par les autorités hollandaises. Au retour, croisière de 5 jours sur le Rhin Fr. 1285.—
Avec aller et retour en voiture privée : Fr. 885.—

Grèce - Turquie en autos personnelles : 11 juillet - 6 août. Des étapes de 200 à 250 km seront prévues en Grèce et en Turquie, alternant avec des journées de repos et de bains. Bac : Brindisi-Igoumenitsa. Route : Joannina - **Météora** - Volos - Thessalonique - **Ile Thassos** - Philippos - Alexandroupoulos - Ypsala - Gallipoli - **Troja** - Bursa - **Istamboul** (4 jours) - Edirne - **Sofia** (2 nuits) - **Belgrade** - Trieste - Suisse. Accompagnement par guides connaissant bien la langue et le pays. Notre expérience de tels voyages garantit aux conducteurs et à leurs passagers un périple en tous points captivant. **Frais :** conducteur Fr. 1450.—, plus env. 155.— pour frais de bac. Passagers Fr. 1810.— dont 360.— seront bonifiés au conducteur comme participation aux frais d'auto.

Norvège - Cap Nord : Groupe A : 7-27 juillet. **Groupe B :** 25 juillet-13 août. Visite des plus belles villes et des plus beaux sites de Scandinavie sans hâte ni fatigue. Suisse - **Copenhague** - Malmö - **Stockholm** - Oslo - Geilo en train. Bus : Geilo - Fossli - Hardangerfjord - **Bergen** - **Gudvangen** - Naarøyfjord - Lom - Grozli - Dalsnibba - **Geirangerfjord** - **Alesund**. Bateau : Bodø - Lofoten - Tromsø - Hammerfest - Honningsvåg - Cap Nord. Retour en avion jusqu'à Bâle Fr. 1790.—

Finlande - Laponie : Groupe A : 3-27 juillet. **Groupe B :** 25 juillet-18 août. Bâle-Copenhague (train) Copenhague-Helsinki (bateau). Helsinki-Laponie par voie lacustre, puis 8 jours de traversée pédestre (env. 6 heures par jour) du pays des Lapons. Narvik - Cap Nord (bateau). Retour en avion jusqu'à Bâle Fr. 1790.—

VOYAGES D'AUTOMNE

Vienne et environs : 9-17 octobre. Train Suisse-Vienne-Suisse. Avion sur demande. Possibilité de voyager en auto privée. Visites de musée, théâtre, etc. Excursion au Neusiedlersee.
Par train Fr. 490.— Par avion 645.— Auto priv. 390.—

Vallée de la Loire : 1-15 octobre. Train Suisse-Paris-Suisse, (wagons-couchettes). Visite avec guide suisse, spécialiste en histoire de l'art, des châteaux, églises, cités et bourgs de la vallée de la Loire. Etapes à Orléans, Tours et Angers. Circuit en Vendée du Nord (Nantes, Pornic). Retour via Chartres.
Fr. 825.— Aller et retour en auto privée Fr. 735.—

Réjouissons-nous du travail accompli...

Ces mots, qui pourraient figurer en tête de nombreuses rétrospectives, sont tout particulièrement justifiés pour le 33e rapport annuel (1964) de l'*Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse* qui vient de sortir de presse.

Qu'a donc accompli l'OSL en 1964 ? Tout d'abord, citons prosaïquement quelques chiffres : le programme d'édition comprenait 70 titres, soit 41 nouveautés (22 en allemand, 11 en français, 7 en italien et 1 en roman-

che), et 29 réimpressions. Ces 70 brochures ont été tirées à 1 193 101 exemplaires. Depuis sa fondation en 1931, l'OSL a ainsi offert 21,6 millions de publications à la jeunesse. La vente au cours de 1964 a été fort satisfaisante, puisqu'elle a totalisé 1 097 592 brochures. Le million atteint pour la première fois en 1962 a donc également été dépassé en 1964. Parmi les brochures éditées durant l'exercice, celle qui a été consacrée à l'Exposition nationale mérite une mention spéciale.

Publiée dans nos quatre langues nationales, cette brochure de 48 pages, intitulée *Notre Expo 64*, a été un plein succès ; en effet, le tirage de 50 000 exemplaires était épuisé au début de mai déjà, donc peu après l'ouverture de l'Exposition. Cette brochure offrait une excellente possibilité de se préparer à la visite de l'Exposition nationale.

Comme chacun le sait, l'OSL — qui au moyen de ses petites brochures construit un pont conduisant au monde de l'esprit et par là au grand livre — s'efforce de choisir des textes de qualité, mais aussi de soigner spécialement la forme, l'aspect extérieur (couverture en 1964, puisque nous relevons les lignes suies et illustrations). Une fois de plus, on lui a rendu hommage dans la brochure concernant les plus beaux livres suisses de 1963 : « Un certain nombre de brochures OSL ont aussi été présentées. Comme elles ne peuvent pas être qualifiées de « livres », il n'a pas été possible de les prendre en considération lors de la distribution des prix. Néanmoins, grâce à leur présenta-

tion admirable, le jury leur a rendu pleinement hommage. » Une telle appréciation émanant de spécialistes ne peut que nous réjouir.

Malgré la présentation soignée de ses brochures et leur couverture en quatre couleurs, l'OSL veille à maintenir le prix de vente aussi bas que possible. Une brochure s'obtient pour 70 centimes, c'est ce que coûte à peu près de nos jours une petite plaque de chocolat. Mais le renchérissement n'épargne pas les institutions d'utilité publique. Plus que jamais, l'OSL a besoin de l'aide de la Confédération et des cantons, mais aussi d'autres dons et legs sont les bienvenus. Environ 5000 institutrices et instituteurs travaillent bénévolement pour l'OSL. Dans notre pays prospère, n'y a-t-il pas d'autres ressources qui pourraient être mises à contribution pour permettre à l'OSL d'intensifier encore son activité bénéfique en faveur de la jeunesse suisse ? Telle est la réflexion qui vient à l'esprit du lecteur du rapport OSL 1964.

Pour les étrennes, deux nouveaux livres de Madeleine Secrétan¹ :

MON NEVEU OLIVIER

Piquante idylle entre deux sœurs et le neveu d'une vieille tante fort désireuse de voir réussir un mariage. Les jeunes filles tombent malheureusement sur un imposteur, et ce n'est qu'après maintes péripéties que le mystérieux neveu sera découvert. Encore y a-t-il dans sa vie une navrante histoire qui vient troubler l'inclination naissante. Tout finira par s'arranger, bien sûr, mais pas si facilement qu'on ne soit pris au jeu. Saine littérature, sentimentale juste ce qu'il faut pour grandes filles de 12 à 15 ans.

AVENTURES AU VILLAGE

David, jeune garçon d'un village de montagne, aime beaucoup sa petite sœur. Un jour cependant, à la suite d'une punition qu'il juge imméritée, il veut se venger en faisant « marcher » la fillette : il lui conte une histoire abracadabrante de grotte et de fée. Le lendemain, en grand secret, la pauvre se met en route pour la grotte mystérieuse et se perdra dans la montagne et la nuit. Son frère la retrouvera, et le drame évité renouera plus forte que jamais l'affection des deux gosses.

¹ Editions Enebe. Ma Vallée, 1806 St-Légier.

Cent poèmes

UNE NOUVELLE ANTHOLOGIE

Pas de cadeau plus précieux qu'une anthologie poétique. Quand on la reçoit, on la feuillette, on la hume, grapillant un poème par-ci, un poème par-là. Plus tard, à force d'avoir hanté ses pages, on s'en est rendu maître, et elle a passé tout entière en la mémoire.

Les « Cent Poèmes »* que nous offre M. Erismann, en un attrayant volume habillé de vert mousse, sont destinés aux écoliers. Dans un avant-propos plein de précautions, M. Erismann estime qu'une anthologie ne saurait révéler autre chose que les goûts de son auteur... Rien n'est moins sûr : dans la même introduction, il énumère toutes les conditions auxquelles devrait répondre une anthologie scolaire idéale, et la sienne y répond assez justement ! Si le goût du pédagogue sait se modeler sur la sensibilité enfantine, on aura un ensemble qui satisfera tous les lecteurs, qu'ils soient les maîtres ou qu'ils soient les écoliers.

De ces cent poèmes, plusieurs avaient déjà reçu l'approbation des récitants, parce qu'ils sont classiques ou parce que leur originalité les avait aussitôt distingués.

* Librairie de l'Etat, Berne.

Chez les « classiques », M. Erismann n'est pas remonté plus haut que les romantiques, la « Villanelle » de Desportes et une « Prière » de Corneille représentant seuls tous les siècles d'avant le XIXe. Aucune fable de La Fontaine, par exemple, rien de Ronsard ou de Du Bellay. L'orientation du recueil apparaît donc délibérément moderne, et l'on peut penser que le choix en a été dicté par le double souci d'éviter les redites et de proposer des poèmes qui atteignent au vif la sensibilité ou l'intelligence de l'enfant notre contemporain. Des noms prestigieux (Desnos, Verhaeren, Supervielle, Verlaine, Rimbaud, Prévert, Apollinaire...) voisinent avec d'autres plus modestes. Quant au ton, il se veut varié. L'on serait en peine de déceler une tendance prédominante. A noter la part importante et équitable faite à la fantaisie, à la poésie légère et gracieuse : toute la poésie n'est pas lyrique, spécialement s'il s'agit de fournir aux élèves des œuvres capables de rendre efficace le travail de la diction.

A ce sujet, on lira avec profit les remarques contenues dans l'avant-propos, « La poésie à l'école ». M. Erismann y suggère un certain nombre de procédés pour éviter ce qu'il appelle « l'accablant d'une leçon de récitation ». Ces conseils, épars dans des ouvrages

spéciaux ou confiés un peu comme des secrets de métier lors des cours d'interprétation, aideront à vaincre les timidités, compléteront ou corrigeront l'apport du tempérament, tout en dégagant les vertus du poème lui-même.

Tels quels, par leur présentation soignée, par la finesse et l'éclectisme intelligent qui ont présidé à leur rassemblement, ces « Cent Poèmes » seront un excellent ouvrage entre les mains de nos écoliers.

J.-P. Pellaton.

ETUDE DE TEXTE POUR LA 2e OU LA 3e ANNÉE PRIMAIRE

La flamme

Dans son justaucorps couleur d'aurore, la flamme est une petite danseuse.

Elle s'avance sur la pointe des pieds : un' deux, un' deux, un' deux, trois... le long de la bûche de bois...

Un, deux, trois... Mais la voilà qui disparaît...

Non ! la danse recommence : sur un pied cette fois ; elle sautille, bondit, franchit d'un saut agile un nœud noirci.

La flamme bleuit, bleuit. Elle s'amincit. Elle s'étend le long de la bûche.

La voici couchée sur le flanc.

A petits coups de langue, elle lèche la résine. C'est bon le miel du pin !

Et puis, voilà la petite danseuse qui se redresse tout d'un jet, plus gaie, plus pimpante que jamais.

La danse recommence sur la pointe des pieds : un' deux, un' deux !

Comme cette petite flamme a l'air de s'amuser !

Vio Martin.

(page 155, *Mon Second Livre*)

Introduction

Il existe beaucoup de flammes (coke, charbon, mazout, gaz), mais celle du bois est la plus belle. Les feux de cheminée ont perdu leur utilité ; ils subsistent pour l'agrément, le plaisir des yeux.

La flamme, dont on vous parle ici, est une petite flamme. Pour se maintenir, elle doit consumer le bois, le brûler jusqu'à le réduire en cendres, et c'est le prix d'un gros travail, d'un immense effort. Un nœud noirci lui barre le chemin, l'handicape, tandis que la résine qui brûle très facilement la ravive juste au moment où elle faiblit dangereusement. Et cette dure conquête de la bûche la rend intéressante, captivante. En mordant à l'écorce, elle varie ses formes, ses mouvements et ses couleurs. C'est ainsi que, dans l'imagination du poète, de celui qui la regarde, elle devient une petite danseuse.

Analyse détaillée

Ses formes : petite, mince.

Ses couleurs : aurore (rouge-or), couleur du soleil, couleur de la vie - bleue, (couleur de la nuit, couleur de la mort pour la flamme).

Ses mouvements : a) celui, régulier, de la marche (un' deux, un' deux) ;

b) celui qui porte en avant dans un élan (elle sautille, bondit, franchit d'un saut agile...) ;

c) celui, le plus fort, du jaillissement qui pousse violemment la petite flamme vers le haut, (elle se couche, puis se redresse tout d'un jet).

Son caractère : agile, (elle sautille, bondit...) — légère (sur la pointe des pieds) — vive (mais la voilà qui disparaît... Non ! la danse recommence...) — gracieuse (pimpante, d'une élégance séduisante) — tenace. (Et puis, voilà la petite danseuse qui se redresse...). On la croyait morte, elle est plus vivante que jamais. — gaie (on dirait qu'elle s'amuse) — gourmande, (elle lèche la résine en se régaland).

— Qu'est-ce qu'un justaucorps ? (— Un vêtement juste au corps, serré à la taille). A remarquer le miel du pin et non de pin. C'est la résine à l'arbre dont il s'agit, et non le miel que les abeilles secrètent après avoir butiné les fleurs de pin. Dans le passage : « La flamme bleuit, bleuit... La voici couchée sur le flanc », la flamme change de couleur, de forme, et de position.

Impressions

On aime la petite flamme, on admire ses tours de force et de grâce. On la regarde comme un être vivant à cause de sa mobilité. Quand elle devient toute petite et bleue, on craint qu'elle ne s'éteigne, on a peur pour sa vie.

Questions

— Pourquoi compare-t-on la flamme à une danseuse et non à une fillette par exemple ?

— Parce qu'elle charme, émerveille, et nous fait pénétrer dans le domaine de la beauté ou de l'art. Pour nous, la petite flamme est une artiste (= qui fait quelque chose de beau.)

Commentaire

La flamme éclaire, réchauffe. Elle est utile, indispensable à la vie. On la représente souvent sur des brochures ou des insignes, entre autres ceux de la Croix-Rouge, pour évoquer une action généreuse et bienfaisante. On dit que la France porte le flambeau de la civilisation. Cela signifie que ce pays, par ses écrivains, sa culture, son histoire, a donné de nombreuses connaissances aux autres peuples et les éclaire comme une flamme.

Etymologie

Oriflamme : C'est ainsi qu'on appelait la bannière des rois de France, formée d'un étendard rouge semé de flammes d'or.

Flamant : « Le nom de ce bel échassier, qui s'écrivait autrefois « flammant », dérive du mot « flamme », parce que les teintes roses et rouges de son plumage présentent comme des reflets de feu, surtout quand ses ailes sont en mouvement ».

D. Berger.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**

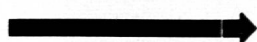


Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

assurance scolaire neuchâteloise

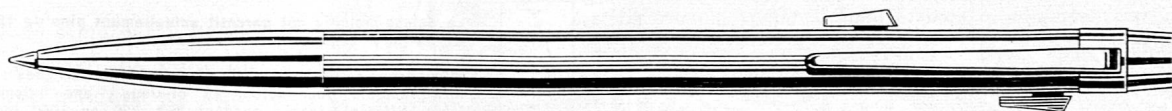
Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux
premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE
NEUCHATELOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance
mise sur pied par la

Caisse cantonale d'assurance populaire
avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.

2 couleurs
ça...c'est pratique!

nouveau stylo à bille
automatique

bicolor 48



CARAN D'ACHE

Précision suisse



argenté ou chromé Fr. 12.50
plaqué or Fr. 22.50



Le souci de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

APPRENTISSAGE DE

**menuisier
ébéniste
charpentier**

dans le canton de Vaud

L'attention des jeunes gens qui désirent apprendre l'un de ces métiers est attirée sur le fait que la fréquentation d'un **cours de préapprentissage** est obligatoire.

Ce cours de préapprentissage, qui a lieu dans une école professionnelle à Lausanne, **est gratuit**. Il dure quatre semaines et compte dans le temps d'apprentissage.

Les formules d'inscription, ainsi que tous renseignements, peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la **Fédération vaudoise des entrepreneurs**, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. (021) 25 28 21.

**Etudes classiques
scientifiques et commerciales**

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

**PHARMACIE
FINCK**
RUE DU MONT-BLANC

PHARMACIE - PARFUMERIE - OPTIQUE -
ARTICLES SANITAIRES -
ARTICLES POUR BÉBÉS - LAYETTES.
GENÈVE, rue du Mont-Blanc 26.



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**
COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1000 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERNE

J.A.
Montreux 1